



République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

Présidence de la République

Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale(DGPSN)

<p>RENCONTRE D'ECHANGE POUR LA DEEFINITION D'AXES STRATEGIQUES ET DE LIGNES D'ACTIONS PRIORITAIRES POUR UN PROGRAMME CONJOINT AVEC LE SYSTEME DES NATIONS UNIES.</p>

Date : Jeudi 30 Janvier 2014

Durée : 10H-13H

Lieu : Salle de conférence de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale - 4ème étage - 22 Rue Béranger Féraud X Assane Ndoye - Dakar

COMPTE RENDU

Début de la réunion 10H30

Ce jour Jeudi 30 Janvier 2014, s'est tenue la réunion d'échange sur les axes stratégiques et lignes d'action prioritaires proposés pour le Programme Conjoint avec le SNU, sous la présidence de Monsieur Amadou Mansour Faye, Délégué Général à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale.

La réunion a enregistré la participation de la Primature, du Bureau Organisation et Méthode (BOM), du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE), du Ministère de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue Social et des Organisations Professionnelles (MFPTDO), du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS), du Ministère de la Justice (MJ), Ministère de l'Education Nationale (MEN), Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement (MITD), du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques (MJEPV), du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER), Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivité Locales

(MATCL), de la Société Civile (CNDS) et les Partenaires Techniques et Financiers (UNICEF/PNUD).

(La CLM s'est faite excuser). La liste de présence est jointe en annexe.

L'ordre du jour était de synthétiser les axes stratégiques et lignes d'actions directrices préalablement proposés par les sectoriels et la société civile.

La méthodologie adoptée a été itérative et participative. Elle a permis de regrouper par grappe les axes et lignes directrices constituant les préoccupations des acteurs de la protection sociale et d'avoir des axes stratégiques de synthèse (voir Tableau 1). Cet échange assez intense a donné les résultats ci-dessous (Tableau 2) :

1. Lutter contre l'insécurité alimentaire ;
2. Définir une politique de réduction des inégalités ;
3. Renforcer les capacités techniques des groupes vulnérables, des acteurs et des partenaires institutionnels à la base ;
4. Améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables ;
5. Promouvoir la couverture maladie universelle;
6. Poursuivre l'extension du système de sécurité sociale.

Ces axes ont été corrélés avec ceux proposés par le SNU depuis le 27 Septembre 2013 et qui leur semble pertinents en terme de valeur ajoutée par rapport à ce qui a été déjà fait dans le secteur.

Il s'agit des axes suivants :

- 1) Cadre politique et institutionnel à la protection sociale;
- 2) Financement de la protection sociale ;
- 3) Renforcement de capacités du système national de protection sociale;
- 4) Extension de la PS aux travailleurs de l'économie informelle et l'économie rurale ;
- 5) Extension de la PS aux couches les plus vulnérables.

En tout état de cause, les participants ont bien constaté que les différentes propositions abondent globalement dans le même sens, autrement leur mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNDES).

Dans la même veine, il a été rappelé la nécessité de réactualiser la SNDS, cadre de référence institutionnel et politique de la protection sociale et c'est prévu ultérieurement.

La prochaine rencontre pourrait être l'atelier d'élaboration du programme conjoint.

Fin de la réunion: 13H

Mme Safiétou Ba Diop/ CT - DGPSN/ Tél 77 740 89 08

Tableau 1

AXES STRATEGIQUES PROPOSES POUR LE PROGRAMME CONJOINT PAR LES SECTORIELS ET LA SOCIETE CIVILE		AXES PROPOSEES	
Nbre	STRUCTURE	RESPONSABLE	
01	Direction de la Protection sociale/Ministère du Travail	Talibouya Ba Chef de Division	<ul style="list-style-type: none"> - Réforme de l'Assurance maladie obligatoire qui vise la couverture du risque maladie de tous les travailleurs du secteur privé formé par la mise en place d'une institution dénommée Institution de coordination de l'Assurance maladie obligatoire (ICAMO); - Mise en place d'un projet "RSPC" : Régime Simplifié des Petits Contribuables qui ambitionne la couverture des risques Maladie et Vieillesse de tous les travailleurs du secteur informel. - Assurer la prise en charge des personnes affectées par la lèpre vivant hors des villages de reclassement social (V.R.S.) - Elaborer une charte ou un statut dédié aux personnes âgées - Assurer la production et la généralisation de 50 000 cartes d'égalité des chances d'ici à 2017 - Assurer le ciblage des indigents et groupes vulnérables (I.G.V.) dans le cadre du programme national de couverture médicale universelle.
02	Ministère de la Santé- Direction Générale de l'Action Sociale	Coumba Wade Chef de la Division protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité du travail (assurance récolte pour sécuriser les producteurs) - Sécurisation des revenus des producteurs - Couverture médicale (protection sanitaire des exploitants agricoles et leur famille) - Sécurité sociale
03	CNCR	Marius Dia Coordinateur	
04	CONGAD	Amacodou Diouf (Président) Boubacar Seck (Secrétaire exécutif)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système de santé communautaire pour une offre de services appropriée, efficiente, inclusive et pérenne - Promotion d'une agriculture résiliente aux changements climatiques avec

			<p>l'utilisation des surplus de fin de production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de banques de céréales dans les zones vulnérables à l'insécurité alimentaire - Mise en place de bouteleuses pour réduire la vulnérabilité du cheptel et la raréfaction des pâturages durant la saison sèche - Elaboration et mise en oeuvre par les ONG d'un plan d'action expérimental d'extension de la protection sociale dans l'espace rural sur la base d'un paquet de services valide - La gestion des données et connaissances par le processus de conduira à la validation d'une base de données et d'un plan de passation à l'échelle qui seront mis à la disposition de la DGPSN
05	Direction Education Surveillée et de la Protection Sociale	Amadou NDiaye Directeur Adjoint	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre aux normes les établissements privés entrant dans le domaine de compétence de la DESPS et les services extérieurs - Valoriser le savoir, le savoir-faire et le comportement positif des mineurs en danger et/ou en conflit avec la loi - Amélioration des conditions de vie des jeunes en situation de vulnérabilité a Pikine a travers l'éducation et la formation au profit du personnel et des jeunes des centres
06	Comité National pour le Dialogue Social	Youssoufa Wade Président	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement du cadre formel de protection sociale en milieu de travail, - L'extension de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle.
07	Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement	Lamine Fall	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité sociale (obligatoire) - Couverture maladie - Assistance sociale
08	Ministère de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue Social et des Organisations Professionnelles	Racine Senghor- Direction générale du Travail et de la Sécurité sociale Directeur de l'Action Sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement et extension de la protection sociale (mettre en place un régime simplifié pour les petits contribuables(RSPC) - Ratifier et appliquer la convention N°183 sur la protection sociale de la maternité - Mettre en oeuvre la réforme de l'assurance maladie obligatoire
09	Ministère de la	DPDDE	-Appui à l'éradication de la mendicité (mise en place de micro-projets/AGR pour

	Femme, de la Famille et de l'Enfance	Moustapha Sylla CSO-PLCP Rokhayatou Talla Ba	<p>les communautés, daaras)</p> <p>-Réduction de la vulnérabilité</p> <p>-Renforcement des CDPE (pour la mise en oeuvre de leurs plans d'action)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le dispositif communautaire de base déjà mis en place dans le cadre de l'INPS pour accroître l'efficacité de la prise en charge de la demande sociale par un encadrement de proximité des groupes vulnérables ; - Renforcer les capacités techniques des groupes vulnérables, des acteurs et partenaires institutionnels à la base ; - Favoriser l'accès des groupes vulnérables à des dispositifs de prévention et de réponses aux chocs économiques et naturels; - Améliorer l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base ; - favoriser l'accès des groupes vulnérables aux actifs économiques à travers des transferts monétaires et produits financiers directs ; - faciliter l'accès des groupes vulnérables aux produits de micro assurance santé
10	CLM	EI Hadj Momar Thiam	<p>-Appuyer la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aigüe sévère (MAS) à travers un transfert monétaire non conditionné ciblant les mères d'enfants (6-59 mois) souffrant de MAS dans les départements de Podor, Matam, Kanel, Ranérou, Goudiry, Bakel, Mbour, Médina Yoro Fouta et Bounkiling pour une durée de trois mois avec pour objectif d'appuyer la référence de ces enfants et le traitement de ces enfants (20 000 francs CFA/mois pendant 3 mois)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aigüe modérée (MAM) à travers un transfert monétaire non conditionné ciblant les mères d'enfants souffrant de MAM de 0 à 59 mois dans les 15 départements ou le taux de MAG est supérieur à 10% pendant la période de soudure mai-septembre.
11	DGPSN	Safétou Ba Diop Conseillère Technique	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la prévention du retard de croissance à travers un transfert monétaire conditionné à l'observation du calendrier des CPN pour les femmes enceintes dans les départements de Ranérou, Kanel, Diourbel et Niour du Rip affectés par la malnutrition chronique et qui ne sont pas ciblés par le nouveau projet de nutrition. -Renforcer la mise en oeuvre du PNBSF par des transferts monétaires et le renforcement

			<p>de capacités des comités et des bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accélérer la mise en place de la CAPSU -Mettre en place des programmes d'accompagnement des ménages bénéficiaires de la bourse -Mettre un fonds destiné à intervenir d'urgence en cas de catastrophes naturelles -Assurer le stock de sécurité alimentaire
12	Ministère de l'Education	Abdoulaye Touré Chef de la Division cantines scolaires (DCaS)	<ul style="list-style-type: none"> -Appui à l'élargissement et à la diversification de l'offre alimentaire pour une meilleure prise en charge de la demande, notamment dans les zones urbaines et péri urbaines -Achats locaux pour le renforcement et extension des cantines de l'état -Consolidation et extension des expériences pilotes de pérennisation (PAA, Champs communautaires, éducation nutritionnelle, foyers améliorés, observation d'expériences réussies de transition comme au Cap Vert)

AXES STRATEGIQUES DEFINIS PAR LES SECTORIELS ET LA SOCIETE CIVILE

LUTTER CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE	DEFINIR UNE POLITIQUE DE REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES	RENFORCER LES CAPACITES DES GV, DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS A LA BASE	AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES GROUPES VULNERABLES	PROMOUVOIR LA COUVERTURE MEDICALE UNIVERSELLE	POURSUIVRE L'EXTENSION DU SYSTEME DE SECURITE SOCIALE
Mise en place de banques de céréales	Elaborer une charte pour les personnes âgées	Renforcement des CDPE pour la mise en oeuvre de leurs plans d'action	Favoriser l'accès des GV aux actifs économiques à travers des transferts monétaires et produits financiers directs	Assurer le ciblage des indigents et des groupes vulnérables dans la CMU	Mettre en place un régime simplifié pour les petits contribuables
Réduire la vulnérabilité du cheptel	Définir une politique de réduction des inégalités	Renforcer les capacités techniques des groupes vulnérables, des acteurs et des partenaires institutionnels à la base	Améliorer l'accès des GV aux infrastructures et services sociaux de base	Renforcement du système de santé communautaire	Ratifier et appliquer la convention n°183 sur la protection de la maternité
Promouvoir une agriculture résiliente aux changements climatiques	Définir une politique globale, cohérente de l'Enfance	Valoriser le savoir, le savoir-faire et le comportement positif des mineurs en danger et/ou en conflit avec la loi	Améliorer les conditions de vie des GV	Réforme de l'assurance maladie obligatoire	Extension de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informel
Assurer le stock de sécurité	Appuyer la PEC des enfants souffrant de malnutrition sévère	Validation d'une base de données	Mise en place d'un fonds destiné à intervenir en cas de catastrophes naturelles	Couverture médicale des exploitants agricoles	Sécurité sociale
	Sécurisation des revenus des producteurs	Réduction de la vulnérabilité	Assurer la production et la commercialisation de 50 M cartes d'égalité de chance d'ici 2017	Favoriser la prise en charge des maladies chroniques des GV	
	Amélioration des conditions de vie des jeunes en situation de vulnérabilité à Pikine par l'Education et la formation du personnel et des jeunes centres	Appui à l'éradication de la mendicité par la mise en place de micro-projets/AGR pour les communautés et daaras	Renforcer la mise en oeuvre du PNBSF	Assistance sociale	Extension de la protection sociale dans l'espace rural
	Appuyer la pec des enfants souffrant de malnutrition modérée	Consolidation et extension des projets pilotes (PAA et champs communautaires)	Assurer la PEC des personnes affectées par la lèpre	Faciliter l'accès des GV aux produits de micro-assurance santé	Sécurité du travail des producteurs
	Impliquer les collectivités	Favoriser l'accès des GV à des	Achats locaux pour le	Mise en place de programmes	Renforcement du

	locales aux politiques de protection sociales	dispositifs de prévention et de réponses aux chocs économiques et naturels	renforcement des cantines de l'Etat	d'accompagnement des ménages	cadre formel de protection sociale en milieu de travail
		Renforcer le dispositif communautaire mis en place dans le cadre de l'INPS pour accroître l'efficacité de la prise en charge de la demande sociale pour un encadrement de proximité des groupes vulnérables	Appui à l'élargissement et à la diversification de l'offre alimentaire pour la prise en charge de la demande notamment dans les zones urbaines et péri-urbaines		

Tableau 2

Réunion d'Echange sur les axes et lignes d'Action prioritaires des projets et programmes de protection sociale
Jeuudi 30 Janvier 2014 - Salle de Conférence de la DGPSN
LISTE DE PRESENCE

N°	NOM & PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	TEL.	E-MAIL
1	Ramatoulaye Seye NDIAYE	Educatrice Spécialisée	D.E.S.P.S	77 532 49 33	ramaseye@yahoo.fr/midesps@orange.sn
2	Mariana STIRBU	Resp. PSP	UNICEF	77 113 71 32	mstirbu@unicef.org
3	Serigne Lahbib NDIAYE	CT Protection Social	Primature	77 740 94 87	lambibndiaye@yahoo.fr

4	Oumar El Foutiyou BA	Conseiller en Organisation	BOM/PR	77 557 17 18	elfba@yahoo.fr
5	Rokhaya Talla BA	Chargée de la protect. Sociale	CSO-PLCP	77 542 50 08	rokhayatoutallaba@gmail.com
6	Marie Odile M. Faye DIEDHIOU	Chef de la Div. Sécurité Soc.	MEPTDSOP	77 540 97 66	odilembissine@yahoo.fr
7	Talibouya BA	Division Sécurité Sociale	MEPT/DPS	77 238 26 36	bouyatallil2006@yahoo.fr
8	Abdourahmane DIOP	Conseiller en Organisation	B.O.M	70 964 81 76	a-diop@gouv.sn
9	Khalidou DIALLO	Planificateur bureau Program.	MEN/DPRE	77 557 24 43	diallokhalilou@yahoo.fr
10	Mansour FAYE	Délégué Général	DGPSN	77 638 92 68	amfaye@yahoo.fr
11	Cheikh Issa SALL	SG/DGPSN	DGPSN	77 740 899 99	cissall@hotmail.com
12	Youssoufa WADE	Président	CNDS	77 568 38 39	cnas@orange.sn
13	Marie Pierre DIATTA	DGPSN	DGPSN	77 740 88 10	mariepierre.diatta@sfr.fr
14	Ousmane DRAME	SP	Observatoire/ CESE	77 633 42 07	ousoudrame@yahoo.fr / mairientoro@gmail.com
15	Abdou Salam THIAM	Economiste	PNUD	33 859 67 27	aslmth@yahoo.fr

16	Ousmane SYLLA	Economiste/Statisticien	DAPS	77 519 02 75	kissimasylla2006@yahoo.fr
17	Dieh Mandiaye BA	Direct. du Centre Nation. D'Etat Civil	Ministere de l'ATC	77 719 35 76	diehba@yahoo.fr / diehba@gmail.com
18	Mme GUEYE Ndeye Sophietou	CACMU/MSAS	CACMU/MSAS	77 650 88 49	gsophietou77@hotmail.com
19	Abdoulaye Oumar BATHILY	DGPSN	DGPSN	77 228 03 79	bathilyabdoulaye87@hotmail.fr
20	Loly Diouf	Chef de Division	DGPSN	77 564 86 75	lolydiouffal@yahoo.fr
21	Safétou Ba Diop	Conseillère Technique	DGPSN	777408908	basafietou@yahoo.fr
22	Assane Bouna Niang	UCSPE/MEF	UCSPE/MEF		